



Les bibliothécaires s'engagent à répondre à votre question en trois jours. Aucune question ne sera laissée sans réponse, le service est gratuit pour l'utilisateur. Le service est rendu dans les conditions suivantes :

- Les lieux de ressources les plus proches du domicile des utilisateurs leur seront proposés
- Dans le cadre d'une réorientation, les sources d'information les plus pertinentes sont communiquées en premier
- Les sources sont citées même dans le cas de fourniture indirecte d'une information primaire
- La fourniture d'information est accompagnée d'une approche méthodologique et pédagogique
- Le nombre de bases interrogées au cours d'une recherche bibliographique sera limité
- Le service n'est pas destiné à devenir un service de fourniture de documents imprimés à distance par courrier : nous pouvons localiser un document imprimé mais si vous désirez le consulter, il faudra vous rendre à la bibliothèque recommandée ou vous adresser à un service de prêt inter bibliothèques
- Respect du cadre juridique international et pour chaque pays membre du réseau
- Le droit d'auteur est respecté en se limitant à des citations
- Les demandes de consultation spécialisées, d'ordre commerciales, juridiques ou médicales ne seront pas prises en comptes